

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Objet : Convention Subvention Département 59 – Appel à projet
Phosphor'âge 2025/2026**

**Date de convocation :
Le 31 janvier 2025**

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Pierre BRUERE – Marie-France LAIGNEZ – Marc GODEFROY – Carole PETIT – Henri MOREL – Véronique PAUWELS – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

Absents excusés :

Michael DESEURE donne pouvoir à Henri MOREL
Cathy DONDEYNE donne pouvoir à Alexis DUCHESNE
Franck LACMANS donne pouvoir à Farid FARAJI
Christiane WALAS donne pouvoir à Carole PETIT

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Madame Frédérique DESCAMPS, Adjointe aux affaires sociales, à la solidarité, la santé, les séniors et l'égalité Femmes/Hommes rappelle au Conseil le renouvellement de l'action volontariste en faveur de l'autonomie des séniors.

Pour rappel, ce projet reprend l'ensemble des actions menées par la municipalité en faveur de l'autonomie des séniors sur le volet sensibilisation et stimulation de l'activité physique et notamment par l'animation d'un atelier de prévention des chutes, l'organisation de « marches douces », des séances d'aquagym en partenariat avec le centre de l'Espoir, des ateliers de cuisine organisés avec une diététicienne et du séjour

organisé autour d'activités ludiques et de stimulation physique. Dans ce contexte, le Conseil Départemental, par sa décision du 16 Décembre 2024 a accordé une subvention d'un montant total de 37 152 €, répartis en attribution annuelle d'un montant de 18 576 € pour les années 2025 et 2026 au soutien de ces actions portées dans le cadre du projet « Bien dans son corps, bien dans sa tête : Je mange, je bouge » répondant à l'appel à projet du Département : « Phosphor'âge 2025/2026 « Bien vivre son avancée en âge ».

Il est proposé en conséquence, d'autoriser M. le Maire a signé la convention de financement du Département.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Mme Descamps :

- Autorise la signature de la convention de financement du département dans le cadre de l'appel à projet Phosphor'âge 2025/2026 pour un montant de 37 152 €
- S'engage à inscrire la recette de 18 576 € au budget primitif 2025

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 07 FEV. 2025

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 07 FEV. 2025